



# MANOEUVRES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION SUR FUITE ET DÉVERSEMENT DE PRODUITS DANGEREUX

## ORGANISATION

### Public concerné :

Personnel susceptible d'être exposé

### Pré-requis :

Maîtriser les savoirs de base.  
Être apte au port de l'ARI

### Durée :

7 heures

### Participants :

Maximum 10 stagiaires.

### Méthodes pédagogiques :

Méthode interactive, interrogative et démonstrative.  
Méthode heuristique et applicative pour les mises en situation professionnelles.

### Modalités d'évaluation :

Formatives et sommatives

### Matériel pédagogique :

Vidéo-projecteur, exemples de documents, documentations pédagogiques stagiaires, matériel entreprise pour cas concrets (ARI, ...)

### Intervenant :

Formateur spécialisé en risque chimique (sapeur pompier actif).

### Sanction de la formation :

Attestation de fin de formation

### Maintien et Actualisation des compétences :

Minimum 1 jour tous les 12 mois.

## OBJECTIFS

- Intervenir en sécurité avec des équipements de protection chimique adaptés.
- Mettre en œuvre le matériel d'intervention (matériels de reconnaissance, matériels d'obturation, matériels de décontamination).
- Respecter les règles de sécurité individuelles et collectives

## PROGRAMME

### PARTIE THÉORIQUE

- Introduction sur le risque chimique dans le milieu professionnel.
- Les équipements de protection collectifs et individuels (rôles et limites).
- EPC / EPI : l'entretien des équipements.
- Marche générale des opérations à caractère chimique.

### PARTIE PRATIQUE

- Habillage / déshabillage.
- Mises en situation professionnelle (exercices pratiques)

### PREVENTION ET PROTECTION

- Améliorations techniques et organisationnelles
- Les EPIs

**LES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES SONT ORGANISÉES EN TENANT COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DES**

### CADRE REGLEMENTAIRE

**Art . L.4141-1 du code du travail** « L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé sécurité et les mesures prises pour y remédier... »

**Art . L.4141-2 du code du travail** « L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice ... Des travailleurs qu'il embauche... »



**Tawfik ATTALLAOUI - Référent pédagogique ISRPP Formation**

03 59 61 16 58 / 06 21 75 20 11

contact@isrpp-formation.com

www.isrpp-formation.com